

Manche

Prix académique. Le collège primé pour une vidéo contre le harcèlement

LA GAZETTE DE LA MANCHE | mercredi 21 février 2018

300 mots

Jeudi 15 février, le collège a été mis à l'honneur au Mémorial de Caen, dans le cadre du concours « Non au harcèlement ».

L'une des vidéos présentées par l'établissement a été primée et pourra concourir au niveau national. Ce concours avait été proposé aux classes de 6^èA et C. Les élèves, répartis en huit groupes de travail autour d'un thème spécifique, ont réalisé une vidéo de deux minutes pour soutenir leurs propos.

Cibler la thématique, définir un scénario, écrire les dialogues, se mettre d'accord sur les plans de tournage, se répartir les rôles, autant de phases d'exécution qui ont occupé les apprentis cinéastes durant deux semaines, à raison de trois heures par semaine en cours d'enseignement civique et moral.

Encadrés par leur professeur, Jean-François Noël, le conseiller principal d'éducation, Olivier Vazel et une assistante d'éducation, Marine Pibouin, les collégiens ont travaillé sur des sujets ayant un lien avec le harcèlement, qui puise ses sources dans la différence, raciale, sociale ou physique, l'isolement, la difficulté ou au contraire la réussite scolaire, le handicap. Autant de sujets que les adolescents, hyperconnectés aux réseaux sociaux, connaissent bien.

« Ne rien dire, c'est approuver ! »

Deux films, sur les huit produits, ont été présentés à Caen et c'est celui de Firmin, Louna, Laurine, Alexis, Juliette qui a été plébiscité. Le scénario est simple, efficace et correspondant à une situation banale : deux amies décident de photographier l'un de leur camarade par-dessus la cloison des toilettes, puis de diffuser les clichés sur les réseaux sociaux. Finalement, le copain de la victime, prenant conscience de la gravité des faits, décide de prévenir les adultes, sage décision car, comme le dit si bien Lara « ne rien dire, c'est approuver ! »